

## *Accompagner les personnes vers l'autonomie*

*Evaluer les besoins  
Identifier les attentes  
Adapter les réponses*

### ❖ *Présentation de la formation :*

*Cette formation s'intègre dans le cursus des métiers de l'assistance aux personnes.*  
L'objectif est de conduire les stagiaires à rompre avec leurs représentations pour **construire une vision en phase avec la réalité et adaptée aux besoins** des personnes avec des restrictions de capacité ou « autrement capables ».

Les interventions formelles en groupe alternent avec des mises en situation sur site pour confronter les acquis à la réalité, et en faciliter ainsi l'acquisition en les projetant immédiatement dans la pratique.

Deux temps forts rythment les sessions :

- Déconstruction des représentations de l'incapacité et identification des obstacles à l'expression des capacités,
- Construction d'un schéma de représentation fondé sur les capacités, identification et expérimentation des ressources alternatives.

❖ Public visé :

Professionnels de l'aide à domicile, de l'aide personnalisée à l'autonomie, ou en établissement de vie collective, quelques soient leurs niveaux d'intervention ou leurs fonctions :

- Responsables et direction des structures d'aide à domicile,
- Salariés intervenants auprès des personnes et demandeurs d'emplois en cours d'insertion dans le secteur,
- Usagers et leurs Organisations représentatives,
- Formateurs du dispositif ADVF.

❖ Objectifs :

- **Initier** une rupture dans les représentations du « handicap » et de la perception des besoins des personnes restreintes dans leurs capacités.
- **Fournir** les moyens d'une compréhension claire des objectifs et des enjeux de leurs interventions en termes de Droits et d'Éthique,
- **Identifier** les leviers pour motiver et encourager l'engagement professionnel.
- **Adapter** les méthodes aux attentes des personnes dans le respect de la dignité et des droits de chacun.
- **Informier** sur les différentes possibilités de professionnalisation et de validation des compétences.

❖ Méthode :

La pédagogie de Kappa Cité est basée sur **la mise en situation** des apprenants et la reconstitution des situations de travail réelles.

Ce module de formation est organisé selon ce même principe. L'ensemble des thèmes est abordé dans une dynamique concertée et conjointe favorisant les échanges d'expériences entre tous les participants.

Pour la mise en œuvre de ce module, Kappa Cité s'associe avec le GFPH (Groupement Français des Personnes Handicapées).

Leurs intervenants ou représentants ont une expérience de la lutte contre les situations de handicap et la maîtrise des solutions alternatives aux réductions de capacités physiques ou intellectuelles. Ils apporteront aux participants leurs expertises dans le domaine de l'identification des apprentissages utiles, de l'adaptation pédagogique et de la capitalisation des savoirs.

Les expériences vécues des personnes bénéficiaires de l'aide personnelle à domicile alimentent les interventions et enrichissent les débats par leurs témoignages, les stagiaires étant sur cette base amenés à prolonger à se rapprocher au plus juste des préoccupations, attentes et revendications des personnes qui recourent à l'assistance personnelle pour mener leur vie de façon autonome et librement choisie, et ce quels que soient leur âge ou leurs restrictions de capacités motrices, sensorielles, psychiques ou mentales.

## **EXEMPLE DE PROGRAMME**

**9h00 - 9h30 : Accueil des participants**

**9h30 - 10h00 : Ouverture de la formation**

- Intervention de la structure commanditaire
- Intervention de Kappa Cité

**10h00 - 10h45 : La vie Autonome** avec des restrictions importantes de capacités

- *Grand Témoin* (Utilisateur de services à la personne)

**10h45 - 11h00 : Pause**

**11h00 - 11h30 : Présentation des trois ateliers** de mises en situations de restriction de capacité et constitution des groupes. *Le descriptif des ateliers animés par Kappa Cité est joint en annexe.*

**11h30 - 14h30 : Mise en place des 3 ateliers :** Durée une heure et changement des 3 groupes de participants à 12h30 et 13h30

***Restauration sur place de 12 heures à 14 heures prise dans le cadre des ateliers.***

**14h30 – 14h45 : Pause**

**14h45 - 15h15 : Mise en commun et restitution** des ateliers & débat avec les participants.

**15h15 - 16h00 : Intervention,**  
Formateur chargé d'expérience de vie autonome avec des restrictions de capacités.

**16h00 – 16h30 : Conclusions du Séminaire**

# ANNEXE

## *ACCOMPAGNER LES PERSONNES HANDICAPEES*

« *Comprendre les besoins, identifier des ressources et ajuster les réponses* »

### *Proposition d'animation*

#### **Objectifs :**

- Prendre conscience du changement de regard porté sur soi et sur l'autre en fonction de ses capacités
- Amener les stagiaires à formuler des demandes d'aide personnelle pour eux-mêmes et à y répondre pour d'autres.

#### **Trois ateliers :**

- Mise en situation de restriction des capacités visuelles.
- Mise en situation de restriction des capacités motrices
- Mise en situation de dépendance.

#### **Conditions :**

- Les stagiaires alterneront leurs rôles et auront à **expérimenter deux positions face à trois situations de handicap**, celle de l'aidant et celle de l'aidé.
- Une observation sera réalisée par les stagiaires qui désigneront 1 rapporteur par groupe.

#### **Les stagiaires seront répartis pour :**

- **Réaliser des parcours et des tâches simples** en situation de restriction de capacité, que ce soit en fauteuil roulant, en aveugle ou en toute autre situation (Un bras ou une jambe immobilisé, avec des bouchons dans les oreilles, au milieu d'une conversation en langue étrangère ... )
- **Faire des observations.**
- **Soutenir la réalisation des tâches demandées.**

## **Une analyse de la pratique.**

Au terme de ces mises en situation, chaque groupe de stagiaire effectue une analyse du vécu des participants avec l'objectif d'identifier les questions génériques qui peuvent en être tirées pour l'ensemble.

## **Une Mise en commun**

L'ensemble des participants reçoit les comptes-rendus des débriefings en séance plénière. Un débat est lancé pour mettre en perspective les enseignements de la journée dans les situations socio professionnelles rencontrées par les membres du groupe.

## **Moyens humains**

- **1 Conducteur**
- **3 « Kappa Citeurs »** (Voir Charte du « Kappa Citeur » jointe)
- **1 Accompagnateur Technicien**

## **Durée & nombre de participants**

- **Module sensibilisation : 8h00 pour 15 à 30 participants**

## Trois mises en situations

### Situation 1 : Utilisation d'un fauteuil roulant

**Tâches à effectuer :** (Adapté en fonction du public et du cadre de la formation)

- Prendre un repas à la cafétéria ou au restaurant.
- Effectuer un parcours préparé avec passage sur différentes textures de sol.
- Sable & graviers.
- Moquette épaisse.
- Pelouse.
- Accéder à un lieu public.
- Faire une demande à un guichet.
- Effectuer une réservation pour un déplacement en transport en commun.

#### **Matériels :**

- 6 fauteuils roulants
- Marches de 2, 5 et 10 cm de hauteur.

#### **Lieux :**

- Cafétéria.
- Espaces extérieurs de circulation avec possibilité d'aménagement.

#### **Moyens humains :**

- **1 Kappa Citeur** utilisateur régulier d'un fauteuil roulant.



**Situation 2 : Mise en situation de cécité**

**Tâches à effectuer :** (Adapté en fonction du public et du cadre de la formation)

- Effectuer un parcours dans le noir total, seul et accompagné.
- Réaliser une tâche simple (Prendre un repas, se vêtir, chercher un ustensile ...), seul et avec une aide humaine.
- Effectuer une demande de réservation de transport public.

**Matériels :**

- 6 Bandeaux pour les yeux.
- 6 Paires de lunettes déformantes.
- 2 Cannes blanches.

**Lieux :**

- Cafétéria.
- 1 Pièce où il est possible d'occulter complètement la lumière.

**Moyens humains :**

- **1 Kappa Citeur** aveugle ou très mal voyant.

**Situation 3**

Réaliser des tâches et des parcours simples avec des restrictions de capacité

**Tâches à effectuer :** (Adapté en fonction du public et du cadre de la formation)

- Transmettre une information uniquement avec gestes.
- Prendre son repas et effectuer quelques tâches simples avec un membre immobilisé.
- Organiser un déplacement avec une personne à mobilité réduite.

**Matériels :**

- 3 petites sangles pour lier les membres.
- 3 bandeaux pour les yeux.
- 3 Paires de lunettes déformantes

**Lieux :**

- Cafétéria.

**Moyens humains :**

- **1 Kappa Citeur**

## Rôle des animateurs

### Conducteur :

- Donne le **cadre et les objectifs** de la session et de la journée : Quelles connaissances ? Quelles compétences ? Pour quels objectifs ?
- Anime et encadre le débriefing de fin de journée

### « *Kappa Citeurs* »

Leurs interventions visent à guider les stagiaires dans la découverte d'une situation de handicap liée à une restriction d'une ou de plusieurs de leurs capacités personnelles, motrices ou visuelles. Ils sauront s'appuyer sur leurs expériences pour **amener les stagiaires à identifier et à utiliser les ressources alternatives et/ou les aides humaines** qui leur permettront de suppléer ou de contourner les restrictions qui leur sont imposées.

### Accompagnateur

Le rôle de l'accompagnateur est de livrer le matériel sur place, de mettre en place les parcours avec les « Kappa Citeurs », d'accompagner le déroulement des ateliers sur le plan technique et d'assurer le démontage et le retour du matériel.